

ALGER

الجزائر
الجمهورية
الجمهوريّة

Extract of Alger républicain

<http://www.alger-republicain.com/Malak-14-ans-icone-des-prisonniers.html>

Malak, 14 ans, icône des prisonniers palestiniens

- Actualité politique internationale - Moyen Orient - 5.2 Palestine -

Publication date: mardi 10 février 2015

Description:

Malak une petite fille palestinienne vient d'être emprisonnée par l'armée israélienne. Elle a 14 ans !

« Mon coeur s'est brisé quand je l'ai vue au tribunal, menottes aux mains et les pieds entravés », dit sa mère, une Palestinienne de 50 ans accablée de chagrin. « Je lui avais amené une veste pour qu'elle n'ait pas froid, mais le juge m'a interdit de la lui donner ».



Malak une petite fille palestinienne vient d'être emprisonnée par l'armée israélienne. Elle a 14 ans !

Malak, 14 ans, icône des prisonniers palestiniens

Khaoula al-Khatib tient entre les mains le portrait d'une adolescente au visage pâle et joufflu. A 14 ans, sa fille Malak, accusée d'avoir voulu attaquer des soldats israéliens, est désormais la plus jeune prisonnière palestinienne.

« Mon coeur s'est brisé quand je l'ai vue au tribunal, menottes aux mains et les pieds entravés », dit sa mère, une Palestinienne de 50 ans accablée de chagrin. « Je lui avais amené une veste pour qu'elle n'ait pas froid, mais le juge m'a interdit de la lui donner ».

Chaque année, l'organisation de protection des enfants Defence for Children International recense l'arrestation par Israël d'un millier d'enfants palestiniens dans les Territoires occupés.

Le Club des prisonniers, qui défend les 6.500 détenus palestiniens dans les prisons israéliennes, dénombre près de 200 mineurs parmi eux. Quatre seulement sont des filles, mais ce chiffre est le plus élevé recensé depuis des années, selon la porte-parole Amani Sarahneh.

Si le cas de **Malak, condamnée à deux ans de prison**, a soulevé une vague d'indignation parmi les Palestiniens, jusqu'au plus haut niveau, c'est non seulement parce qu'elle est une fille, mais aussi la plus jeune d'entre elles.

La direction palestinienne a plaidé en sa faveur dans des lettres aux responsables de l'ONU, dénonçant les arrestations d'enfants en pleine nuit, leur détention sans droit de visite pour les familles et les avocats, et les « tortures psychologiques et physiques » qui leur seraient infligés.

Sur les réseaux sociaux et dans la presse locale, le portrait de Malak, longs cheveux noirs encadrant son visage poupin, s'étale partout. Comment les soldats israéliens ont-ils pu arrêter, menotter et bander les yeux de cette fillette, cartable sur le dos et vêtue de son uniforme d'écolière, s'interroge son père, Ali al-Khatib.

« Je ne sais pas comment un État comme Israël, qui a toutes les armes possibles, peut se sentir menacé par ma fille d'à peine 14 ans », lance à l'AFP ce père de huit enfants du village de Beitin, près de Ramallah, en Cisjordanie occupée.

C'est pourtant bien une menace pour ses soldats qu'Israël a vue en elle. Selon **l'acte d'accusation** dont l'AFP s'est procuré une copie, **Malak « a ramassé une pierre »** près de la route 60, empruntée par les colons israéliens, de plus en plus nombreux en Cisjordanie occupée.

« Elle avait un couteau pour poignarder tout soldat qui viendrait l'arrêter », ont affirmé dans leur déposition les cinq officiers israéliens qui l'ont interpellée le 31 décembre.

Après trois semaines de détention provisoire, Malak a été jugée par un tribunal militaire, le seul type de cour israélienne compétente dans les Territoires.

Malak, 14 ans, icône des prisonniers palestiniens

Le 21 janvier, le tribunal militaire d'Ofer l'a condamnée à deux mois de prison et 1.500 dollars d'amende. La cour s'est fondée sur les aveux qu'aurait faits l'adolescente.

« **Ma fille a 14 ans** », s'emporte son père, qui nie fermement les accusations portées contre elle. « **Une fois dans les baraquements de l'armée israélienne, elle aurait pu reconnaître n'importe quel crime tellement elle avait peur. Ils lui auraient demandé d'avouer qu'elle avait des bombes nucléaires sur elle, elle l'aurait fait !** »

Les tribunaux israéliens s'appuient régulièrement sur les aveux des enfants et refusent leur libération sous caution, fustige l'Unicef.

L'agence onusienne dénonce aussi régulièrement les mauvais traitements réservés par l'armée israélienne aux enfants palestiniens qu'elle arrête. Dans un rapport de 2013, elle évoquait des **interrogatoires marqués par des « intimidations, des menaces physiques ou sexuelles contre eux ou des membres de leur famille »**.

« Chaque année, entre 500 et 700 enfants palestiniens comparaissent devant des tribunaux militaires israéliens », déplore Ayed Abou Qatich, de Défence for Children International.

« **La loi israélienne autorise à juger un enfant devant une cour militaire à partir de 12 ans** », souligne-t-il. **Un fait unique au monde, selon l'Unicef.**

Assawra avec les agences de presse

04-02-2015